

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du 29 août 2007

Etaient présents : P.BOREL J.L.THOMAS G.RIPEAUX L.BELLIOT D.LEBRETON C.PICHEREAU R.LELIEVRE H.DAVY A.BREUER

Absents : C.LEGENDRE S.TRETON T.GUILLOUARD F.NORMAND M.RINGUENET-PECATE

I- Désignation de l'entreprise pour le marché d'aménagement d'un carrefour dans l'agglomération.

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

Entreprises	Date de démarrage	Délais d'exécution	Montant HT
LEBLANC TP Lassay Les Châteaux	Déc 07 Janv 08	5 à 6 semaines	28.634,00
APPIA Mayenne	17 Sept 2007	12 jours	27.877,25
STPO Laval	Novembre 2007	1 mois	34.992,50
ELB Brée	mi-septembre 07	7 semaines	28.168,50

L'entreprise APPIA la mieux disante est retenue pour un montant de 27.877,25 € H.T.

II- Etablissement des durées et tarifs des concessions au cimetière et règlement du cimetière à entériner.

Le projet de règlement du cimetière examiné lors de la précédente réunion de Conseil Municipal auquel il avait été apporté quelques modifications et les tarifs ont été entérinés.

<u>DESIGNATION</u>		<u>Durée</u> <u>10 ans</u>	<u>Durée</u> <u>20 ans</u>	<u>Durée</u> <u>30 ans</u>	<u>Durée</u> <u>50ans</u>
Rocaille dispersion	20 €				
Columbarium		400 €	600 €	800 €	
Caveau cinéraire		200 €	300 €	400 €	
Caveau posé 2 places				1.100 €	1.150 €
Caveau posé 4 places				1.800 €	1.850 €
Concession Cimetière l&Orgères				100 €	150 €

Par ailleurs, il a été décidé de donner un nom aux cimetières de Lignièrès :

- l'ancien cimetière est appelé cimetière du pré Chartrain,
- le nouveau cimetière est appelé : cimetière paysager

III- Questions diverses

- a) effacement des réseaux électriques et téléphoniques : suite aux nouvelles directives prises par le Comité Syndical le 26 juin 2007 un nouvel avant-projet nous a été envoyé pour la rue du Stade pour lequel il convient de délibérer à nouveau

	Coût des travaux	Prise en charge SDEGM	Prise en charge FT	Participation COMMUNE
Réseaux électriques	82.600,00 € HT	57.820,00 € HT		24.780,00 € HT
Réseaux télécommunicat°	29.704,00 € TTC	8.911,20 € TTC		20.792,80 € TTC
Câblage réseaux télécom	3.751,43 € HT		1.821,43 € HT	1.750,00 € HT

Soit un total de participation de la commune de 52.522,68 € TTC (hors éclairage public).

Pour mémoire, les travaux d'effacement des tranches 2 et 3 (fin de la rue de la Libération et la place de l'Eglise) ont coûté 58.120,95 € TTC. Les travaux d'éclairage public ont coûté 25.719,98 € TTC.

Le Conseil Municipal renouvelle sa demande.

Fait à Lignièrès-Orgères, le 3 septembre 2007

Le Maire,

Pascal BOREL